

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix - Travail - Patrie*

\*\*\*\*\*

REGION DU SUD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BIPINDI

B.P : 20 BIPINDI

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DES PASSATIONS

DES MARCHES

\*\*\*\*\*

Tel: 699 99 89 70 / 655 749 458



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace - Work - Fatherland*

\*\*\*\*\*

SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

OCEAN DIVISION

\*\*\*\*\*

BIPINDI COUNCIL

P.O BOX. : 20 BIPINDI

\*\*\*\*\*

SECRETAR GENERAL

BIPINDI INTERNAL TENDER BOARD

\*\*\*\*\*

Tel: 699 99 89 70 / 655 749 458

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°.011/AONO/CIPM/C.BIPINDI/2022 DU 24/05/2023

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE MELONDO - MELOMBO PAR LA CONSTRUCTION DE DEUX PONTS DEFINTIFS ET LA REFECTION DU PONT SUR LA RIVIERE NSOLA AU PK 16 SUR L'AXE BIPINDI - NSOLA, D'UNE PORTEE DE 10 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**FINANCEMENT : FOND ROUTIER (MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS),  
EXERCICE 2023**

## **1 - Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre du budget 2023 d'entretien des routes Communales sous financement FOND ROUTIER, le Maire de la Commune de BIPINDI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE MELONDO - MELOMBO PAR LA CONSTRUCTION DE DEUX PONTS DEFINTIFS ET, LA REFECTION DU PONT SUR LA RIVIERE NSOLA AU PK 16 SUR L'AXE BIPINDI - NSOLA, D'UNE PORTEE DE 10 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

*(En procédure d'urgence)*

## **2 – Consistance des travaux :**

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier-Nettoyage du site ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Démolition de l'ouvrage existant en bois
- Travaux de terrassements (fouilles pour Culée de hauteur  $\geq 4$  m) et remblai des fouilles ;
- Déviation pour maintien de la circulation ;
- Construction des culées en maçonnerie de moellons y/c toutes sujétions ;
- Construction de tablier en Béton Armé ;
- Equipement et sécurité

## **3- Participation et Origine :**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises intéressées et installées au Cameroun.

## **4 – Financement :**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FOND ROUTIER exercice 2023 dont le coût prévisionnel est de 85 000 000 (Quatre-vingt-cinq millions) FCFA

## **5 – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de BIPINDI.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis

## **6 - Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Bipindi B.P :20Bipindi Tel :699 99 89 70/674 15 73 76 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 (*Cent cinquante Mille*) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Bipindi.

## **7 - Remise des Offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (1 original + 6 copies marqués comme tels) devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Bipindi, au plus tard le 21/06/2023 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/CIPM/C.BIPINDI/2023 du 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE MELONDO - MELOMBO PAR LA CONSTRUCTION DE DEUX PONTS DEFINTIFS ET, LA REFECTION DU PONT SUR LA RIVIERE NSOLA AU PK 16 SUR L'AXE BIPINDI - NSOLA, D'UNE PORTEE DE 10 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

*(En procédure d'urgence)*

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

## **8 – Recevabilité des offres :**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de 1700 000 (Un Million Sept Cent Mille.) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **12 – Principaux critères de qualification :**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- ❖ Le chiffre d'affaire  $\geq 50\,000\,000$  FCFA oui/Non ;
- ❖ L'accès à une ligne de crédit (capacité d'auto financement)  $\geq 25\,000\,000$  FCFA oui/non ;
- ❖ Les références de l'Entrepreneur justifiant de la réalisation d'au moins deux projets routiers, d'ouvrage d'Art d'un coût  $\geq 15\,000\,000$  dans les trois (03) dernières années (extraits contrats page de garde et dernière, PV de réception) oui/non ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 9 - Ouverture des Plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des pièces techniques et financières aura lieu le 21/06/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des conférences de la Mairie de La Commune de BIPINDI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandater.

## 10 – Délais d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Six (06) mois.

## 11 – Principaux critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet absence au moins de 03 critères essentiels entraîne le rejet de l'offre;
- Omission dans le Bordereau des Prix Unitaires ayant des quantités ;
- Pièce légalisée par des autorités non-habilitées ;
- Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois.

- ❖ La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : liste et pièces justifiant la propriété ou contrat de location (cartes grises et factures) oui/non ;
- ❖ L'expérience du personnel d'encadrement C.V et copie du diplôme certifié oui/non ;

Le non respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

## 13 - Durée de validité des Offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14-Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services de la Mairie de Bipindi BP : 20 Bipindi TEL : 699 998 970/674 15 73 76



### Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- FOND ROUTIER
- Président CIPM
- SIGAMP
- Affichage (pour information)